



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 06-févr.-2019

Version 6

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC COPPER SPRAY-A-GASKET 213 GR

Autres moyens d'identification

Code du produit 58985

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Enduit d'étanchéité

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, Ohio 44139 USA
Telephone: 1-87-Permatex
(866) 732-9502

Également distribué par:

ITW Permatex Canada
101-2360 Bristol Circle
Oakville, ON Canada L6H 6M5
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Aérosol extrêmement inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz liquéfié

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur

Danger

Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Peut provoquer somnolence ou vertiges

Aérosol extrêmement inflammable
 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur



Aspect Cuivre

État physique Aérosol

Odeur Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé
 Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F)

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

La classification comme cancérogène ou mutagène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (EINECS No. 203-450-8). Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, les phrases S(2-)9-16 (Tableau 3.2) devraient au moins s'appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie
 La classification comme cancérogène ou mutagène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (no EINECS 200-753-7).

Toxicité aiguë inconnue

2.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
butane	106-97-8	15 - 40
dichlorométhane	75-09-2	10 - 30
acétone	67-64-1	10 - 30

propane	74-98-6	10 - 30
acétate-d'éthyle	141-78-6	3 - 7
cuivre	7440-50-8	1 - 5
solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	1 - 5
méthylloxiranne	75-56-9	<0.1

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

Dangers particuliers associés au produit chimique

Extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Ne pas percer ou incinérer les récipients. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres informations Aérer la zone.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Contenu sous pression. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas percer ou incinérer les récipients.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Garder sous clef.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Alkalis

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
butane 106-97-8	STEL: 1000 ppm explosion hazard	(vacated) TWA: 800 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	IDLH: 1600 ppm TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³
dichlorométhane 75-09-2	TWA: 50 ppm	TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 ppm 5 min	IDLH: 2300 ppm

		in any 3 h (vacated) Ceiling: 1000 ppm STEL: 125 ppm see 29 CFR 1910.1052	
acétone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors. (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³
propane 74-98-6	: See Appendix F: Minimal Oxygen Content, explosion hazard	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³	IDLH: 2100 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³
acétate-d'éthyle 141-78-6	TWA: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1400 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³
cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist	TWA: 0.1 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ dust and mist (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ Cu dust, fume, mist	IDLH: 100 mg/m ³ dust, fume and mist IDLH: 100 mg/m ³ Cu dust and mist TWA: 1 mg/m ³ dust and mist TWA: 0.1 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist
méthylxiranne 75-56-9	TWA: 2 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 20 ppm (vacated) TWA: 50 mg/m ³	IDLH: 400 ppm

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire

Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol
Aspect	Cuivre
Odeur	Solvant
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	56 °C / 133 °F	
Point d'éclair	-104 °C / -156 °F	Donne une projection de flamme lors de l'ouverture complète de la soupape ou un retour de flamme à tout degré d'ouverture de la soupape
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	16.8%	
Limite inférieure d'inflammabilité	8.7%	
Pression de vapeur	40 psig @ 21°C	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	1.05	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	44.9%	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	
TDAA (température de décomposition auto-accélérée)	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Alkalis

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone
Chlorure d'hydrogène

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

40.5 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistence et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
butane 106-97-8	2.89
dichlorométhane 75-09-2	1.25
acétone 67-64-1	-0.24
propane 74-98-6	2.3
acétate-d'éthyle 141-78-6	0.6
méthylloxirane 75-56-9	0.08

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets**Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - déchets de série P	RCRA - déchets de série F	RCRA - déchets de série K
dichlorométhane 75-09-2	Category I - Volatiles	-	Toxic waste waste number F025 Waste description: Condensed light ends, spent filters and filter aids, and spent desiccant wastes from the production of certain chlorinated aliphatic hydrocarbons, by free radical catalyzed processes. These chlorinated aliphatic hydrocarbons are those having carbon chain lengths ranging from one to and including five, with varying amounts and positions of chlorine substitution.	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
dichlorométhane	Toxic

75-09-2	
acétone 67-64-1	Ignitable
acétate-d'éthyle 141-78-6	Toxic Ignitable
cuiivre 7440-50-8	Toxic
méthylloxiranne 75-56-9	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU	UN 1950
Nom d'expédition	Aérosols, Quantité limitée (QL)
Classe de danger	2.1
Numéro du guide des mesures d'urgence	126

IATA

N° ID/ONU	UN 1950
Nom d'expédition	Aérosols, inflammable
Classe de danger	2.1
Code ERG	10L

IMDG

N° ID/ONU	UN 1950
Nom d'expédition	Aérosols, Quantité limitée (QL)
Classe de danger	2.1
EmS-N°	F-D, S-U

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Non déterminé
IECSC	Non déterminé
KECL	Non déterminé
PICCS	Non déterminé
AICS	Non déterminé

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
dichlorométhane - 75-09-2	0.1
cuivre - 7440-50-8	1.0
méthylloxiranne - 75-56-9	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
dichlorométhane 75-09-2	-	X	X	-
cuivre 7440-50-8	-	X	X	-
méthylloxiranne 75-56-9	100 lb	-	-	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
dichlorométhane 75-09-2	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
acétone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
acétate-d'éthyle 141-78-6	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
cuivre 7440-50-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
méthylloxiranne 75-56-9	100 lb	100 lb	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

WARNING: This product contains chemical(s) known to the State of California to cause cancer and/or to cause birth defects or other reproductive harm

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
dichlorométhane - 75-09-2	Carcinogen
méthylloxiranne - 75-56-9	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
butane 106-97-8	X	X	X
acétone 67-64-1	X	X	X
dichlorométhane 75-09-2	X	X	X
propane 74-98-6	X	X	X
acétate-d'éthyle 141-78-6	X	X	X

cuivre 7440-50-8	X	X	X
méthylloxirane 75-56-9	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

Classe de dangers du SIMDUT

A Compressed gases, B5 - Aérosol inflammable, D2B - Matières toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION
--

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	-
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 06-févr.-2019

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique